

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 18 juin 2026
Date de publication : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGÉ, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEU, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Corinne GUYON, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Christine HEINTZ, Jérôme GRELET.

Absents : Sophie FAVRIOU, Thierry PETRAULT, Laure MAGOT, Eric PREVOST, Bernard de LOYNES.

Excusée : Sylvie VIVIER.

Pouvoirs : Kevin GAILLARD donne pouvoir à Christophe RENAUD, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEU, Daniel JOLLIT donne pouvoir à Stéphane BAUDRY, Tony CHEYROUSE donne pouvoir à Emilie Y-HRAH-KRONG, Nathalie PETRAULT donne pouvoir à Dominique PAYET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260624-DE-2026-06-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2026

Secrétaire de séance : Dominique PAYET



DE-2026-06-27 AFFECTATION DES RÉSULTATS BUDGET 400 35 REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Rapporteur Didier JOLLET

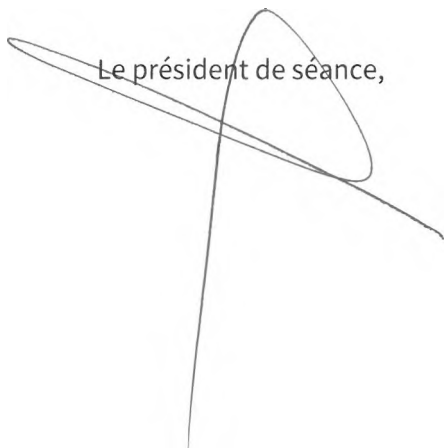
Monsieur le Vice-Président délégué propose l'affectation de résultats suivante pour le budget Redevance d'Enlèvement des Ordures ménagères pour l'exercice 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes 2025	4 067 719,61 €		
Dépenses 2025	3 971 941,28 €		
Résultat d'exercice 2025	95 778,33 €		
Excédent de clôture 2024	264 383,33 €		
Résultat de clôture 2025	360 161,66 €		
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION			
. Au besoin de financement (C/1068) de la section d'investissement pour			- €
. Le solde de l'excédent soit			360 161,66 €
possibilité de l'affecter soit			NON
1) en section d'investissement en recettes			OUI
2) en report au fonctionnement			
Ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2026			

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER la reprise des résultats de l'exercice 2025 tels qu'indiqués ci-dessus pour le budget Redevance d'Enlèvement des Ordures ménagères

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,

